

# LA LUTTE DE LA FEMME

— organe mensuel de la «Ligue Hellénique pour le droit des femmes.» —

Présidente : AVRA S. THÉODOROPPOULO, rec. secrétaire de l'«Alliance Internationale pour le suffrage des femmes»,  
rue Déligéorges 11a, Athènes. — Rédactrice en chef: HÉLÈNE NEGROPONTES, rue Othon, 12, Athènes—Grèce.

(Le bulletin s'échange avec toutes les revues féministes)

## LA VICTOIRE DES FRANÇAISES

Nous nous réjouissons infiniment de la victoire de nos sœurs françaises qui ont obtenu après de longs efforts, le droit de vote pour les élections municipales. Après tout ce que les femmes françaises ont offert à leur pays en travail patriotique pendant la guerre, social en temps de paix, quand elles ont été reconnues unanimement comme un facteur économique égal à l'homme et comme ayant de tous temps contribué au progrès de la France sur le terrain des sciences, des lettres et des arts, nous devons avouer que nous nous attendions à une récompense plus digne d'elles. Ceux qui gouvernent le pays qui fut le premier à déclarer les droits de l'homme *en tant qu'être humain*, auraient dû montrer qu'ils sont à la hauteur des principes que leur nation a posés comme base de la constitution des états libres. Ils se sont laissés dépasser par des nations qui se sont inspirées des principes proclamés par elle.

Espérons que la France ne tardera pas à se montrer digne elle-même et de ses traditions en reconnaissant à tous ces citoyens et citoyennes les mêmes droits politiques et sociaux.

Nous nous réjouissons d'autant plus pour ce premier pas vers l'affranchissement des femmes de France, que nos adversaires s'appuyaient toujours sur la conservatisme latin pour prouver que ce qui est bon pour les races Anglosaxonnes ne l'est pas nécessairement pour les pays latins et encore moins pour les pays balkaniques. Et voilà que l'un après l'autre les pays latins, l'Espagne, l'Italie, la France, s'avancent vers le point où tant d'autres pays sont déjà arrivés. Voilà donc encore un argument vaincu par la force des choses.

\*\*\*

## LE VOTE DES FEMMES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Encore une voix en faveur du vote des femmes s'est fait entendre dans notre Assemblée nationale. A propos de la révision de la Constitution et notamment de l'art. 15, le chef du parti libéral-progressif, M<sup>r</sup> G. Cafandaris a appuyé avec éloquence et conviction la cause de l'égalité des femmes en fait de droits électoraux. Il énuméra les progrès réalisés par d'autres pays et exprima le vœu que la Grèce ne soit pas la dernière à entrer dans les rangs des pays qui ont appliqué intégralement les principes démocratiques. S'il y a encore une opposition assez considérable contre cette réforme, il y en a eu une beaucoup plus importante contre le vote universel. Et cependant personne aujourd'hui n'oserait s'exprimer contre ce vote. Après quelques années ce sera la même chose pour le vote des femmes. M<sup>r</sup> Cafandaris trouve que la Constitution actuelle ne se prononce pas contre le vote des femmes, par conséquent il

suffirait d'une loi parlementaire pour que cette réforme soit introduite. Il ne voit qu'une difficulté pour qu'elle soit appliquée immédiatement: c'est le temps que demanderait la préparation des registres électoraux, ce qui retarderait d'assez longtemps les élections prochaines.

Les déclarations de M<sup>r</sup> Cafandaris nous donnent lieu d'espérer que nous ne tarderons pas trop d'arriver au but où tendent nos efforts. Car voici déjà les chefs des trois partis représentés dans l'Assemblée Nationale ouvertement déclarés en faveur du vote des femmes, et le considérant comme une simple question de temps.

\*\*\*

## DEUX NOUVELLES ORGANISATIONS

Sous les auspices et par les efforts réunis des deux grandes organisations féminines de Grèce, la L. H. D. F. et le C. N. F., deux nouvelles organisations de la plus haute importance viennent d'être formées. L'une est la «Société contre la traite des femmes» qui réunira les efforts de tous ceux qui désirent travailler pour guérir cette terrible plaie sociale.

Cette société est basée sur les principes abolitionnistes et s'est déclarée contre toute réglementation de la prostitution par l'état. Il est très heureux que le comité exécutif qui est mixte est formé par des représentantes des organisations féminines déjà mentionnées et de personnalités médicales éminentes. De cette manière nous pouvons présager que la question de la prostitution et de l'hygiène sociale commencera à être envisagée chez nous sous un point de vue plus libéral et l'opinion publique sera bientôt poussée à prendre une attitude tout autre que celle qui existe en ce moment sur ce sujet.

L'autre organisation est la «Société pour la protection de l'enfance» qui sera une branche nationale de cette même organisation internationale. Sa formation a été surtout provoquée par le service supérieur du Ministère de la Justice qui s'est assuré la collaboration des représentantes des organisations féminines et notamment du C. N. F. de la L. H. D. F. et du Lyceum Club.

\*\*\*

## LES RÉUNION DE LA L. H. D. F.

Pendant trois réunions de la L. H. D. F. la question de la réglementation de la prostitution et de la traite des femmes a été discutée devant un public nombreux. C'est la première fois que cette question a été ouvertement discutée chez nous. Plusieurs médecins éminents ont pris part aux débats, et quoique l'abolition du système existant a plusieurs adversaires, la majorité des hommes de science s'est déclarée contre la réglementation. Des représentants des autorités publiques ont suivi les séances avec beaucoup d'intérêt.